

## **LA RECHERCHE ET L'INNOVATION POUR RELANCER L'ÉCONOMIE SUR LES TERRITOIRES**

**Le Réseau SATT présente sa feuille de route pour l'année à venir**

**L'écosystème des entreprises françaises a besoin de solutions concrètes pour traverser la crise du Covid-19. Fortes du potentiel d'innovation des laboratoires de la recherche publique française avec lesquels elles interagissent au quotidien, les 13 SATT (Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies) se mobilisent, pour faciliter le rebond économique français. Une ambition qui s'inscrit dans la nouvelle feuille de route du Réseau SATT. Quatre axes majeurs seront déployés pour accompagner, motiver et stimuler l'ensemble des acteurs de l'innovation en France.**

**Les SATT confirment leur rôle stratégique dans la mise sur le marché des innovations de la recherche**

Au 1er janvier 2020, grâce à l'action des SATT, près de 500 startups ont été créées et plus de 1000 innovations ont été transférées à des entreprises, le tout conduisant à plus de 1500 emplois directs.

Le travail engagé par les SATT porte ses fruits :

- Le succès est au rendez-vous pour les start-up issues des actions de SATT : 50% des lauréats des programmes tels que Netva et French Healthcare ont bénéficié de l'accompagnement des SATT et les levées de fonds ont progressé de 50% sur l'année 2019 ;
- Une étude réalisée en 2019\* auprès de 100 entreprises, PME et ETI, démontre que l'action des SATT a permis une croissance moyenne de 21% du chiffre d'affaires des entreprises bénéficiaires de leurs actions et de 17% de la valeur ajoutée dans les années suivant le transfert de technologies.

La confiance renouvelée de l'État qui a reconduit dans leur financement les trois SATT en période probatoire ainsi que les quatre SATT de la vague C constitue une reconnaissance supplémentaire de l'expertise et de la capacité des SATT à transformer des découvertes scientifiques en retombées socio-économiques.

**Une volonté commune : faire du Réseau SATT un véritable outil stratégique au service de la reprise économique**

Le Réseau SATT s'appuie pour cela sur ses liens avec les entreprises des territoires, partenaires indispensables dans la stratégie de développement par l'innovation, ainsi que sur sa capacité à créer des start-up DeepTech solides et à fort potentiel.

Grâce à leur expertise et leur positionnement au plus près de leurs actionnaires recherche sur tout le territoire français, les SATT sont en mesure d'identifier des technologies critiques, de garantir l'usage souverain et de protéger l'enjeu économique correspondant. Elles disposent d'une capacité unique d'intervention sur l'ensemble des territoires de par leurs implantations géographiques.

Elles sont aussi particulièrement adaptées pour porter l'investissement de l'État dans son économie sur le front de la R&D, en proposant des solutions répondant au plus près des besoins des entreprises, avec des approches de co-développement pour maintenir la compétitivité des entreprises et préparer le futur de l'industrie française.

Les SATT sont ainsi un véritable outil stratégique au service de la reprise économique en permettant la continuité du développement d'innovation dans les entreprises et les start-up à moyen et long terme.

#### Quatre axes majeurs pour y parvenir :

La nouvelle feuille de route du Réseau SATT dégage quatre axes majeurs pour relever ces défis :

1. Le développement des partenariats stratégiques avec toutes les parties prenantes de la chaîne de valeur de l'innovation en France pour être le moteur du Plan DeepTech de l'Etat ;
2. La mutualisation de l'expertise et du savoir-faire acquise au sein de chacune des SATT et le partage des meilleures pratiques pour continuer la montée en puissance de l'innovation par la recherche publique ;
3. Le développement d'une stratégie de communication tournée vers les acteurs économiques (entreprises, fonds d'investissement) afin de raccourcir les temps de mise sur le marché des innovations de la recherche publique ;
4. L'identification des effets levier pour activer des financements complémentaires en particulier en se positionnant comme une référence au niveau européen, grâce au modèle unique que représente les SATT.

« Les SATT sont des structures agiles et réactives, en interface permanente entre la recherche publique et les entreprises, ancrées sur l'ensemble du territoire, experte pour accompagner la transformation d'une découverte scientifique en solution. Nous sommes parfaitement outillés pour appuyer le développement d'innovation en co-maturation avec de petites entreprises, start-up et PME, dans la phase de relance. Nous souhaitons également nous inscrire sur le plus long terme en travaillant à des solutions pour répondre aux objectifs de souveraineté technologique définis par l'État sur plusieurs thématiques ciblées. Nous sommes convaincus que le Réseau SATT a un rôle déterminant à jouer dans la mise en place des différentes briques technologiques qui permettent une intégration à haut niveau de solutions technologiques de rupture. Enfin, nous sommes au cœur de la DeepTech et résolument engagés pour créer des start-up de choc » **commente Caroline Dreyer, Présidente du Réseau SATT.**

## Les résultats des SATT au 1er janvier 2020 :



**13 010**

Projets innovants  
détectés et analysés



**2 783**

Brevets  
prioritaires  
déposés



**1 001**

Licences d'exploitation  
signées avec des  
entreprises



**493**

Start-up  
créées



**579**

M€ levés  
par les start-up  
issues des SATT



**1 578**

Emplois créés  
par les start-up  
issues des SATT

\*Source : « Développement d'une méthode d'étude de l'impact des SATT : extrait des résultats de l'analyse socio-économique quantitative pour l'Agence Nationale de la Recherche », novembre 2019, Paris. L'étude a été réalisée par le consortium Technopolis group France, Strasbourg conseil et le laboratoire RITM (Université Paris-Sud) auprès de 100 premières entreprises, PME et ETI, ayant bénéficié d'un transfert de technologies avant le 31 décembre 2015.

## A propos du Réseau SATT - [www.satt.fr](http://www.satt.fr) :

Le Réseau SATT est une association dont l'objectif est d'amplifier l'action des 13 Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies chargées de simplifier et accroître le transfert des innovations technologiques issues de la recherche académique vers les entreprises. Soutenues par le Programme des Investissements d'Avenir (PIA) à hauteur de 856 M€ et fortes du support de leur actionnaires (établissements de recherche et BPI), elles agissent en relation étroite avec les laboratoires de recherche pour faire émerger le potentiel d'innovation et investir dans le développement de ces innovations afin de les rendre pertinentes pour les marchés dédiés. Créé en 2014, le Réseau SATT met à disposition un portefeuille commun de technologies à transférer, conclut des partenariats, affiche des valeurs partagées et porte une communication commune.

### CONTACTS PRESSE

#### OXYGEN RP

Jessica Djaba – 01 41 11 37 93

[jessica.d@oxygen-rp.com](mailto:jessica.d@oxygen-rp.com)

Romain Weber – 06 65 11 68 59

[romain.w@oxygen-rp.com](mailto:romain.w@oxygen-rp.com)